



# DPST Info

## Le mot de la Direction

Il a été décidé de créer un premier niveau d'engagement dans la démarche et nous avons été retenus avec les autres SIST du CISST pour nous soumettre à un audit en partenariat avec l'organisme certificateur AFAQ – AFNOR.

Cet audit portait sur les 15 objectifs suivants :

**Une démarche d'amélioration continue** formalisée est engagée par les instances dirigeantes du Service. Elle s'appuie sur une analyse collective du besoin de Santé au travail et sur les orientations nationales et régionales (Plans Santé au Travail).

**Une formation au cadre et aux enjeux de la Santé au travail** est proposée aux membres de la Commission de Contrôle et du Conseil d'Administration.

**Une information régulière** des membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle sur les activités du Services est organisée.

**Le personnel du Service** est informé des principes des démarches d'amélioration continue et sensibilisé aux objectifs fixés.

**La CMT est en place**, ses règles de fonctionnement et de communication sont définies. Son avis est sollicité, entre autres, sur la définition du besoin de Santé au travail des entreprises adhérentes et sur les orientations de la démarche d'amélioration continue.

**Une analyse du nombre de fiches d'entreprise** est réalisée par type d'activité et en fonction de la taille de l'entreprise (plus ou moins 10 salariés).

**Le Service a mis en place une organisation** qui permet la réalisation et le suivi des demi-journées légales d'activité sur le milieu de travail.

**Le Service s'implique dans la constitution d'un réseau régional des SIST** et participe à ses activités.

**Un plan de mise en œuvre ou de développement de la pluridisciplinarité** est formalisé.

### Dans ce numéro :

Le mot de la Direction 1

Guide Organisationnel des SIST 2

Groupe de travail « Accueil des nouveaux collaborateurs » 2

Groupe de travail « Dossier entreprise » 2

Les nouveaux groupes de travail 2

Le Service tient à jour et transmet un tableau de bord sur la mise en œuvre de la pluridisciplinarité.

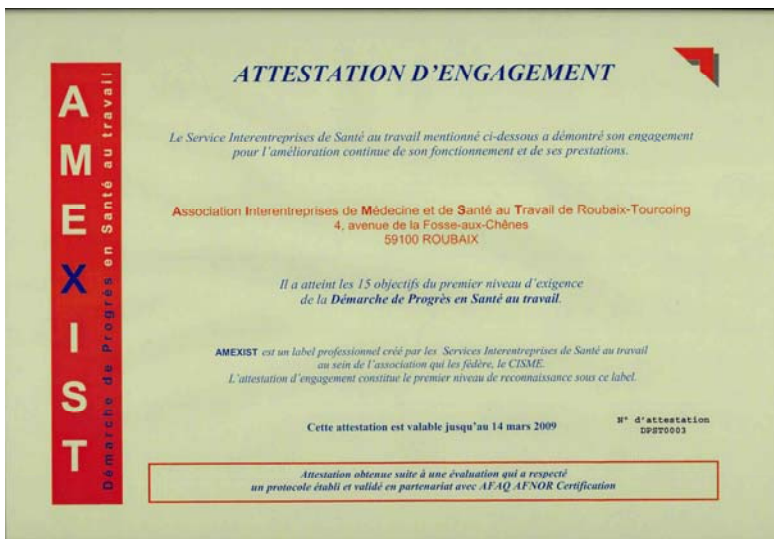
**La pyramide des âges** est réalisée et présentée à toutes les instances du Service (CA-CC-CMT-CE...). Cette présentation ouvre le débat sur la gestion prévisionnelle des ressources humaines, l'évolution du service rendu...

**Un responsable « qualité »** ou une structure dédiée, tel qu'un comité de pilotage, a en charge la mise en œuvre concertée de la démarche d'amélioration continue sur la base d'un référentiel commun.

**Des groupes de travail** sont constitués pour améliorer l'organisation ou la prestation. On y retrouve des professionnels des différents métiers concernés par le thème traité.

**Une fiche d'identification et de mesure des dysfonctionnements** est mise en place avec sa procédure de traitement.

**Le Service partage des modes d'organisation et des documents de travail.** Il contribue à la constitution d'une base documentaire



Le 14 mars dernier nous avons reçu notre attestation d'engagement lors d'une journée de valorisation de la DPST regroupant plus de 400 personnes représentant les services de toute la France ainsi que des délégations du Ministère du travail, de la Santé avec l' HAS, et de la DRTEFP Nord Pas de Calais.

Comme indiqué dans mon message du 21 mars dernier, je réitère mes remerciements à tous les membres du comité de pilotage et des groupes de travail, espérant que vous aurez tous l'occasion de venir vous exprimer dans des futurs groupes de travail et que cette première victoire en appellera d'autres.

Fabrice PREVOST  
Directeur

Directeur de la publication :  
Fabrice PREVOST  
Rédacteur en Chef :  
Philippe COINTE  
Conseiller :  
Dr Jacques DELBEY  
Conception :  
Sylvain VISSE, CISST.

Le 8 mars 2007, le comité de lecture national du CISME a entériné en présence du Dr Claudie LOCQUET, Chef de projet « Evaluation des pratiques professionnelles » à la Haute Autorité de Santé (HAS), la version expérimentale V6 du référentiel des services interentreprises de santé au travail. Parmi les modifications importantes, on peut citer : changement du titre « Guide organisationnel des Services Interentreprises de Santé au Travail », création d'un glossaire, clarification en préambule de comment utiliser le guide ?, le dernier chapitre intitulé « Evaluation des pratiques professionnelles » est rebaptisé « Evaluation de la démarche d'amélioration continue » (l'évaluation des pratiques médicales étant strictement inscrite dans l'EPP réglementaire).

Vous trouverez ce guide sur notre serveur intranet dans la **rubrique DPST**. Pour mémoire cette rubrique se trouve dans les « favoris » d'Internet Explorer.

Les 70 services engagés dans la DPST vont donc suivre ce guide sorti de sa version expérimentale. Comme l'a annoncé Bernard GAÏSSET, Directeur de l'ACMS, son service (le plus important de France) va rejoindre la DPST au cours de l'année 2007. Ce soutien de taille devrait accélérer sans nul doute l'intégration d'autres services encore attentistes aujourd'hui.

Guide organisationnel des Services  
Interentreprises de Santé au Travail

Version 6  
28 mars 2007

Document  
Services Interentreprises de Santé au Travail - CISME

## Groupe de travail « Accueil des nouveaux collaborateurs »

Le groupe de travail sur l'accueil des nouveaux collaborateurs dans le service a finalisé son action au terme de 5 réunions placées sous le signe du travail dans la bonne humeur. Ce groupe a été particulièrement productif puisqu'un **livret d'accueil** (disponible dans la rubrique DPST de l'intranet), un **trombinoscope** (également sur l'intranet), une procédure d'accueil avec des documents associés importants (fiche d'accueil, catalogue formations d'aide à la prise de poste...) ont été élaborés par les membres du groupe. Tous ces travaux vous seront présentés très prochainement lors de notre passage dans vos centres.



## Groupe de travail « Dossier entreprise »

La gestion du dossier entreprise a été un thème très intéressant à aborder d'une part, parce que la réglementation est pauvre à ce sujet et que cela a permis de laisser libre cours à la créativité du groupe et que d'autre part, l'augmentation des actions en milieu de travail va donner une portée de plus en plus grande à ce dossier. Nous avons tenté d'anticiper cette évolution en élaborant 2 procédures (« Création, accès, tenue, archivage et destruction du Dossier entreprise » et « Transfert interne et externe du Dossier entreprise ») résolument proactives mais aussi réalistes et donc proches des pratiques existantes et des contraintes matérielles liées à chacun des centres. **Deux centres pilotes**, Tourcoing et Neuville-En-Ferrain nous feront remonter les difficultés d'application de ces procédures. Après une synthèse de cette expérimentation et une étude de faisabilité matérielle dans tous les centres, nous vous ferons parvenir ces documents.

## Les nouveaux groupes de travail

Dans le cadre de notre plan d'actions DPST 2007, 2 nouveaux groupes de travail viennent juste de démarrer leur action:

- **Un groupe de travail « Organisation des examens médicaux »** composé du Dr Marie-Dominique Hochart, Dr Claire Boschin, Dr Catherine Klein, Dr Brigitte Desbuquois, Dr Christian Morel, Dr Gilles André de Chadia Belhadji, Nathalie Szczerwka, Nancy Outrequin, Nathalie Fay, Christiane De Clippeleir, Sylvie Defraiteur. Il s'agit de la référence 43 du guide organisationnel. L'objectif étant de réfléchir à l'organisation des convocations aux examens médicaux.
- **Un groupe de travail « Organisation de l'accueil dans le service »** composé du Dr Marie-Thérèse Roussel, Dr Hubert Delattre de Anne-Sophie Dewaele, Nicole Petit, Marie-France Casterman, Véronique Bride, Annick Tanchon, Annie Demeyere. Il s'agit de traiter la référence 47 dont l'objectif est de déterminer les critères d'efficacité pour chaque type d'accueil.